

#Bilan Carbone

#évaluation

#impact

#sensibilisation

#services

## GUIDE : BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUE RESPONSABLE POUR LES ORGANISATIONS

Structure : Institut du numérique responsable



GUIDE

### Bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations

2023 | Version 1



INRÉ



France

La prise en compte de l'empreinte environnementale du numérique s'inscrit dans un contexte planétaire de lutte contre le changement climatique, de déclin de la biodiversité et de raréfaction

des ressources naturelles. Les différentes études scientifiques actuelles estiment que le numérique est responsable de 2,1 à 3,9% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial. Le numérique a aussi une empreinte matérielle non négligeable qui se heurte à la finitude des ressources minières. Pour un usage en France, la phase d'extraction et de fabrication des équipements numériques représente jusqu'à 80% des impacts en tenant compte de différents indicateurs environnementaux. L'extraction / fabrication d'un ordinateur de 2 kilos nécessite par exemple 800 kilos de matières premières et 1,5 tonne d'eau, sans oublier l'énergie dite « grise » nécessaire à ces étapes. Ces impacts cachés sont réunis sous le concept de « sac à dos écologique ». Au-delà des impacts environnementaux, les phases d'extraction minière, de fabrication et de traitement des déchets électroniques ont des impacts sociaux non négligeables, notamment le travail des enfants dans les mines ou les décharges sauvages dans les pays du Sud. Qu'est-ce qu'un numérique plus responsable ? Une utilisation plus responsable du numérique consiste à réduire significativement l'empreinte environnementale, sociale et économique du système d'information, de l'organisation et du métier. Un numérique plus responsable doit se focaliser en priorité sur les actions d'évitement et de réduction sans oublier de réduire les possibles effets rebond. L'allongement de la durée de vie des équipements et la réduction de leur nombre sont des enjeux prégnants pour limiter les impacts liés à leur fabrication. Un numérique plus responsable c'est aussi un numérique plus éthique, par exemple en prenant en compte les personnes en situation de handicap (accessibilité numérique), les enjeux d'inclusion et de diversité, etc. Ce guide rassemble des exemples de bonnes pratiques pour un numérique plus responsable sous neuf thématiques :

- ? a. Stratégie et gouvernance
- ? b. Sensibilisation et formation
- ? c. Mesure et évaluation
- ? d. Réduction des achats
- ? e. Achat durable
- ? f. Phase d'usage, administration et paramétrages
- ? g. Services numériques
- ? h. Salle serveur et centre de données
- ? i. Fin d'usage

Quelques grands principes :

- ? Prendre en compte tout le cycle de vie des équipements et services numériques et pas seulement leur usage.
- ? Prendre en compte tous les impacts environnementaux et pas uniquement les émissions de gaz à effet de serre.
- ? Prendre en considération les aspects sociaux.
- ? S'inscrire dans une logique de sobriété : Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler...
- ? Se méfier des effets rebond, définis comme « l'augmentation de consommation liée à l'efficacité d'une technologie » et des impacts indirects.
- ? Préférer les résultats en valeur absolue plutôt qu'en relatif.

- ? Ne pas négliger les mesures dont on ne sait pas ou peu quantifier les gains. ?

Hiérarchiser les bonnes pratiques à mettre en place au vu de leur potentiel de réduction des impacts environnementaux.

? S'attacher à replacer la démarche « Numérique responsable » dans une stratégie globale de réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs des activités de l'organisation.

## Liens

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2023/guide-de-bonnes-pratiques-numerique-responsable-version-1.pdf>